

TPF INFRA

Rapport de gestion
2019



Sommaire

Un concept photographique signé Svetlana Holzner	5
Notes liminaires	6
Les principales activités de 2019	7
Innovation et développement	22
L'image de marque	22
Évaluation des risques	24
TPF Comptes 2019	26
Principes régissant l'établissement des comptes annuels	31
Impressum	43



Un concept photographique signé Svetlana Holzner

« Asseyez-vous confortablement, et laissez-vous transporter au sein d'une journée à bord des TPF. Un voyage poétique au travers d'une vitre, soulignant le dénominateur commun de la société à la sphère publique : nos transports. Que ce soit en bus, en train ou en funiculaire, le réseau est présent par n'importe quel temps. »

En parcourant ce rapport de gestion, vous découvrirez un projet photographique qui emmène le lecteur en exploration à travers l'entreprise, comme s'il était confortablement assis derrière la vitre d'un bus ou d'un train pendant une journée. Ce projet constitue également un voyage poétique permettant de montrer les étapes mécaniques, mais avant tout humaines, qui se cachent derrière l'entretien et la vie d'un véhicule.

La vitre reflète singulièrement plusieurs éléments intéressants, tels que la bonne connexion entre les bus, les trains, la navette automatisée et le funiculaire. Elle souligne la présence du réseau, quelle que soit la météo (pluie, neige, etc.). De plus, elle nous rappelle l'incroyable mélange social, humain et culturel que créent quotidiennement les transports publics.

Les effets recherchés doivent aussi inviter le lecteur à presque toucher l'écran, comme s'il essayait une vitre pour apercevoir le paysage : il s'agit là d'un jeu de textures. Enfin, la vitre permet d'avoir une esthétique cohérente tout au long du rapport.

Petite autobiographie

Authentique mélange d'âme slave et de rigueur germanique, je suis née dans la banlieue fribourgeoise en 1998. Nos belles rivières et forêts helvétiques alimentent fidèlement ma recherche permanente d'isolement et de substance originelle.

J'ai toujours été éprise par de multiples formes d'arts visuels et entame donc intuitivement mes études à l'ECAL (École cantonale d'art de Lausanne), pour les poursuivre postérieurement à la Ryerson University de Toronto.

Je me suis spécialisée en photographie documentaire et journalistique et suis actuellement à l'UAL (University of the Arts London) de Londres, où j'étudie différentes disciplines, telles que la photographie, la sociologie, l'histoire et la politique.

Je suis à l'origine de la création de diverses associations socioculturelles et cinématographiques, et je travaille pour plusieurs organisations non gouvernementales (ONG).

Svetlana Holzner



Notes liminaires

La présente publication est un résumé du rapport de gestion officiel et digital (tpf.ch/rapport-gestion2019). Elle est destinée à l'assemblée générale des actionnaires de Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA du 15 juin 2020. Sur sa plateforme digitale complète, le rapport de gestion des TPF expose les chiffres, les faits et les événements relatifs à la société Holding, ainsi que les activités des trois sociétés filles: Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA, Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA et Transports publics fribourgeois Immobilier (TPF IMMO) SA. Il traite aussi de la volonté globale d'innovation de la Direction générale afin de positionner le Groupe TPF en tant qu'acteur de la mobilité publique fribourgeoise, dans une vision d'efficacité quant à son intégration dans le réseau national. Il comprend également les résultats et le bilan de la Holding et les comptes consolidés du Groupe. Cette publication imprimée présente spécifiquement les comptes de Transports publics fribourgeois Infra (TPF INFRA) SA.

Les principales activités de 2019



29 janvier

FAIRTIQ et TPF
sacrés meilleure solution
de ticketing à Londres

Le mardi 29 janvier 2019, les Transports publics fribourgeois (TPF) et l'application FAIRTIQ ont reçu le prix de la meilleure solution de ticketing à l'occasion du concours « Transport Ticketing Global ». Depuis six ans, cette compétition prestigieuse rend hommage aux organisations qui travaillent sans relâche pour créer, mettre en place et déployer des programmes de billetterie intelligente performants en Europe.

Les juges des « Transport Ticketing Global Awards » ont décrit FAIRTIQ comme une option « offrant une solution centrée sur le client, supprimant les frictions, réduisant les coûts, optimisant les temps d'embarquement et évoluant avec notre temps ». Ils sont persuadés que « c'est un concept nouveau et utile », qui est plus qu'« un projet pilote ».

FAIRTIQ a exporté cette solution de ticketing au-delà des frontières suisses, au Liechtenstein, en Autriche et en Allemagne. Une fois l'Europe conquise, l'objectif est de faire connaître l'application au monde entier, afin que les clients obtiennent partout le bon billet au meilleur prix possible.





04 février

Lancement de la première
étape du Programme Bulle

Le plus gros chantier ferroviaire du canton a débuté à Planchy le lundi 4 février 2019. Dans le cadre du Programme Bulle, les Transports publics fribourgeois (TPF) ont commencé les travaux du secteur de Planchy. Le montant du chantier est estimé à 51 millions de francs. Financé par le fonds du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF), ce coût est entièrement pris en charge par la Confédération.

La décision d'approbation des plans (DAP) a été délivrée le lundi 28 janvier 2019 aux TPF. Au programme: la création d'une double voie de croisement, de nouvelles voies normales et métriques, ainsi que d'un quai de chargement (voies normales) et d'un couvert (voies métriques).

programme-bulle.ch

08 février

Les TPF inaugurent un
nouveau guichet à Romont

Les Transports publics fribourgeois (TPF) ont inauguré leur nouveau guichet en gare de Romont le vendredi 8 février 2019. Ouvert le mardi 8 janvier 2019, il remplace celui des CFF. Après le transfert des guichets d'Estavayer-le-Lac et de Palézieux des CFF aux TPF, c'est au tour de la gare de Romont de bénéficier d'un guichet TPF. En reprenant la gestion de ces points de vente, les TPF souhaitent mettre l'accent sur la proximité.

04 mars

Un vaste chantier
pour améliorer le réseau
ferroviaire en Veveyse

Du lundi 4 mars au dimanche 1er décembre 2019, le trafic ferroviaire a été totalement interrompu entre Châtel-St-Denis et Palézieux, en raison de travaux de modernisation des infrastructures ferroviaires. Un concept de remplacement par bus a été mis en place pendant l'interruption pour assurer l'accès au réseau de transports publics.

Dans le cadre du renouvellement des infrastructures ferroviaires exploitées par les lignes S50 Montbovon – Bulle – Châtel-St-Denis – Palézieux et S60 Palézieux – Bulle – Broc-Fabrique du RER Fribourg | Freiburg, les Transports publics fribourgeois ont poursuivi les travaux débutés en août 2017 à la gare de Châtel-St-Denis et ont entamé des travaux de réfection dans les stations de Bossonnens, Remaufens et Palézieux.

Ces travaux avaient pour objectifs de moderniser les différentes gares, d'améliorer leur accessibilité aux personnes à mobilité réduite conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) et d'accroître la sécurité ainsi que le confort des voyageurs. Les aménagements prévus offrent également un gain de temps de parcours de trois minutes entre Bulle et Palézieux et l'introduction de la cadence à la demi-heure des trains RER. L'implémentation de la nouvelle gare de Châtel-St-Denis ainsi que de la gare routière permet quant à elle la création d'un véritable hub de mobilité moderne liant trains et bus.



18 mars

Les TPF emménagent à Givisiez par étapes

Le printemps 2019 a marqué une étape majeure pour les Transports publics fribourgeois (TPF). En effet, l'ensemble de l'entreprise, avec ses quatre sociétés – TPF, TPF INFRA, TPF TRAFIC et TPF IMMO –, déménage dans un nouveau complexe industriel. Trois bâtiments, 700 collaborateurs, une synergie unique. Après trois années de travaux, l'ensemble des services TPF intègre progressivement le nouveau site de Givisiez. La maintenance, l'exploitation, l'infrastructure, l'administration et les services techniques sont ainsi réunis en un seul lieu – moderne, fonctionnel et durable –, avec l'objectif d'assurer une cohésion harmonieuse entre les collaborateurs TPF, de faciliter leur travail et de continuer à développer une mobilité fribourgeoise efficiente.





10 avril

Des trolleybus à batterie HESS pour les clients de la ligne 1

Le mercredi 10 avril 2019, les Transports publics fribourgeois (TPF) et l'Agglomération de Fribourg (AGGLO) ont attribué le marché de dix nouveaux trolleybus à l'entreprise HESS AG. Ce marché est octroyé dans le cadre du renouvellement planifié de la flotte des véhicules. Les trolleybus seront livrés entre le troisième et le quatrième trimestre 2020, afin de remplacer les bimodes actuellement en circulation sur la ligne 1. Le montant total de la commande est de 12,6 millions de francs.

L'entreprise adjudicataire a été choisie sur la base d'un cahier des charges technique très strict, tout en prenant en compte de manière prépondérante l'aspect financier de l'offre, ainsi que les garanties quant à la qualité, les

services et les délais. HESS AG était le meilleur candidat sur la majorité des critères. L'ensemble du processus d'adjudication a été conduit selon les règles des marchés publics, sous la responsabilité juridique des TPF.

L'Agglomération de Fribourg, dans le cadre de son plan directeur régional (PA3), entretient une stratégie de développement durable des transports et de l'urbanisation. À la suite de la réalisation d'une étude comparative sur les différentes technologies disponibles sur le marché à l'heure actuelle, son choix s'est porté sur des trolleybus équipés de batteries. Ces véhicules fonctionneront grâce aux lignes de contact existantes et disposeront d'une batterie avec une autonomie suffisante, qui leur permettra d'effectuer les portions de parcours hors ligne et de relier les terminus de lignes sans créer d'infrastructures supplémentaires.

Les trolleybus à batterie représentent également un avantage pour couvrir les parties non électrifiées. Ainsi, les lignes de contact existantes sont maintenues, sans que des extensions ne soient obligatoires. L'autonomie augmentée, gage d'un gain de flexibilité dans l'exploitation de ces futurs trolleybus, permettra d'envisager les travaux ou manifestations avec davantage de sérénité dans le périmètre urbain fribourgeois.

Ce choix technologique a pour conséquence une diminution des nuisances sonores (bruit du véhicule à 40 km/h : 75 dB). De plus, ce choix marque la transition vers des véhicules électriques autosuffisants adaptés aux besoins d'un environnement urbain, en tenant compte d'un confort accru pour la clientèle et le personnel.

La somme d'investissement total est de 39 millions de francs. L'Agglomération de Fribourg prend à sa charge les coûts de l'investissement dans le cadre de ses commandes de prestations annuelles. L'amortissement des nouveaux véhicules est effectué sur quinze ans.



01 mai

Picobello!
Bienvenue à bord

04 juin

Les TPF se dotent
d'un intranet



Afin de développer la notoriété de la marque TPF et de valoriser les valeurs centrales de l'entreprise, un film institutionnel voit le jour chaque année, se focalisant sur un ensemble de valeurs destinées à marquer l'année. Pour 2019, les TPF ont souhaité mettre en exergue l'attention portée à la propreté des véhicules. En effet, les équipes de nettoyage ont été augmentées, et du personnel a été engagé spécialement pour assurer la propreté.

En supplément des écrans d'information interne, du mailing généralisé et du magazine d'entreprise, l'intranet est venu agrandir le panel d'outils de communication interne. Par ailleurs, le mailing généralisé s'est vu repositionné. Depuis le lancement de l'intranet, le département Communication, marketing et relations publiques diffuse les informations par le biais d'actualités sur le site interne, qui génère automatiquement un courriel à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de l'entreprise. Ainsi, toutes les communications sont répertoriées. Les Transports publics fribourgeois (TPF) accordent une attention particulière à la transmission des informations à leurs collaborateurs. C'est un véritable défi quotidien de réussir à informer les plus de 1200 collaborateurs des TPF. Ceux-ci œuvrent dans l'ensemble du canton à des horaires variables. Grâce à ce nouvel outil, le challenge est relevé.



03 juillet

Inauguration de la gare
de Courtepin



Le lundi 3 juin 2019, à l'occasion de la mise en exploitation de la nouvelle gare de Courtepin, une action de remerciement a été menée auprès des pendulaires, qui ont vu le trafic ferroviaire des lignes S20 et S21 interrompu durant sept semaines. Cette nouvelle gare, dont les installations ont été complètement renouvelées et la géométrie ferroviaire améliorée, a été officiellement inaugurée le mercredi 3 juillet 2019, après vingt mois de travaux. Ce chantier avait pour objectif d'améliorer l'accessibilité de la gare aux personnes à mobilité réduite et d'accroître la sécurité ainsi que le confort des voyageurs.

15 juillet

Démolition de la remise
voie normale

Le lundi 15 juillet 2019, les Transports publics fribourgeois (TPF) ont procédé à la démolition de la remise voie normale dans le cadre du Programme Bulle. La nouvelle gare de Bulle, dont le visage a été présenté le vendredi 9 novembre 2018, devrait être totalement opérationnelle dès décembre 2022.

La démolition de cette ancienne remise des véhicules ferroviaires dédiés à la ligne Bulle - Romont est nécessaire pour la préparation du chantier de la nouvelle gare de Bulle.

30 août

La nouvelle gare ferroviaire
de Bulle a son permis
de construire

Le vendredi 30 août 2019, les Transports publics fribourgeois (TPF) ont obtenu la décision d'approbation des plans (DAP) pour construire les installations ferroviaires de la nouvelle gare de Bulle. La démolition de la remise voie normale en juillet dernier avait permis de préparer le terrain pour ces travaux.

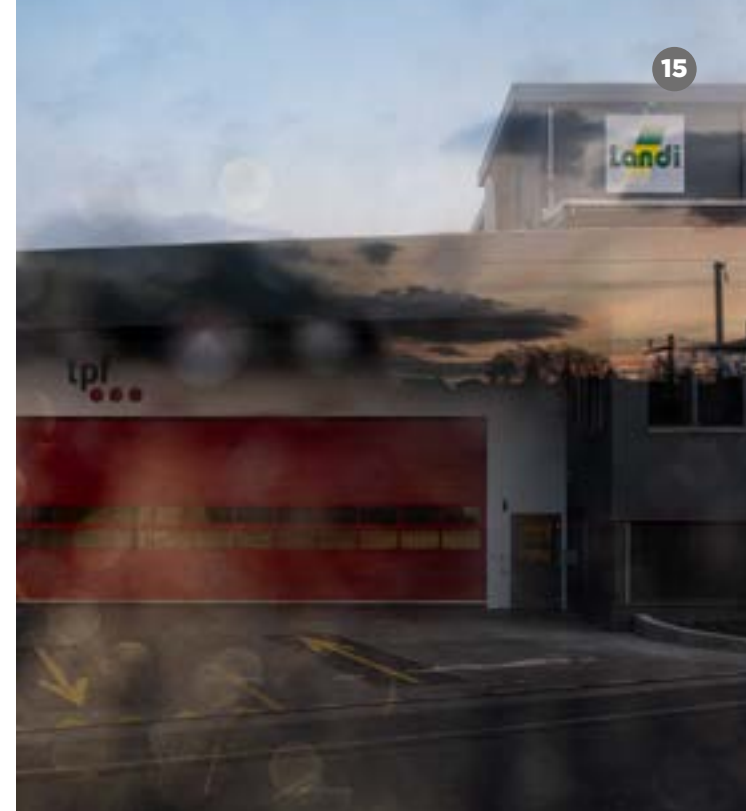
Planchy, la première étape du plus gros chantier ferroviaire du canton, lancé en février 2019, se poursuit avec la finalisation de la seconde voie. Une fermeture totale sur le tronçon Bulle - Vaulruz-Nord de la ligne du RER Bulle - Romont - Fribourg est désormais nécessaire.

03 septembre

Le garage TPF et LANDI
sous le même toit

Le mardi 3 septembre 2019, les Transports publics fribourgeois (TPF) et LANDI Romont ont inauguré leur nouveau bâtiment commun, construit sur un terrain de 11 096 mètres carrés, situé dans la zone des Echervettes. Cette mise en commun permet une économie de terrain de plus de 8000 mètres carrés et s'aligne ainsi sur la volonté de la loi sur l'aménagement du territoire visant à densifier les constructions en Suisse. Devisés à 20,5 millions de francs, les travaux se sont terminés conformément au délai et au budget initialement prévus.

Le sous-sol du magasin LANDI accueille le nouveau garage pour les bus TPF, qui déménage de quelques dizaines mètres afin de répondre aux besoins de l'exploitation. Ce dernier dispose désormais d'une capacité de 37 bus simples et articulés, contre 20 dans le précédent garage.



Au moins 60% des besoins en électricité sont couverts par les panneaux photovoltaïques installés sur le toit du bâtiment, dont la structure, les parois, les planchers et la toiture sont fabriqués en bois suisse. Un chauffage à pellets complète cette source d'énergie renouvelable.

Le projet, dont la mise en étude a débuté en 2005, a engendré des coûts totaux s'élevant à 20,5 millions de francs, se chiffrant à 9,5 millions de francs pour LANDI Romont et 11 millions de francs pour le garage TPF, hors taxes.



20 septembre

Inauguration officielle
du Centre de maintenance
et d'exploitation des TPF



Les Transports publics fribourgeois (TPF) ont inauguré le vendredi 20 septembre 2019 à Givisiez leur Centre de maintenance et d'exploitation. Fruit d'un investissement de 120 millions de francs, le site accueille trains, bus et trolleybus, une première en Suisse. En présence des autorités, la manifestation a constitué l'inauguration officielle des infrastructures qui ont été mises peu à peu en fonction. Le Centre de maintenance et d'exploitation rassemble trois bâtiments et réunit 700 collaborateurs sur 44 000 mètres carrés, dont 16 000 en sous-sol. Au total, il s'étend sur 70 000 mètres carrés, soit l'équivalent de 13 terrains de football.

21 septembre

Portes ouvertes du siège
du Groupe TPF

Plus de 3500 personnes ont participé à la journée portes ouvertes du Centre de maintenance et d'exploitation des TPF. Le samedi 21 septembre 2019, dès 11h00, le site a été ouvert au grand public. Tout un chacun a pu ainsi explorer les secrets du Centre et en apprendre davantage sur le quotidien des collaboratrices et des collaborateurs TPF. Un parcours défini, parsemé de divers ateliers, guidait les curieux à travers le Centre. Les visiteurs ont pu découvrir le fonctionnement du PIT STOP, du Centre d'exploitation ou encore des ateliers de bus. Les équipes de formation ferroviaires et les formateurs des aspirants conducteurs de bus ont saisi l'occasion de présenter les métiers de conducteurs de bus et de mécaniciens de train, tout en expliquant aux intéressés comment rejoindre les rangs des TPF.

19 octobre

Les TPF sur le Monopoly

Des pions, une paire de dés, des maisons vertes, des hôtels rouges et un paquet de faux billets, tels sont les ingrédients du jeu mondialement connu : le Monopoly. Depuis son lancement sur le marché américain en 1935, plus de 200 millions de jeux Monopoly ont été vendus dans le monde. Une centaine de déclinaisons ont été réalisées afin de satisfaire les millennials, ces dames, les fans de séries et même les tricheurs !

Lorsque l'occasion de participer à l'élaboration de l'édition fribourgeoise, produite en seulement 3500 exemplaires, s'est présentée, les TPF n'ont pas hésité. L'entreprise occupe les quatre cases transports publics et met en avant ses véhicules phares, tels que la navette automatisée, le Train Rétro et, bien entendu, le train et le bus.





23 octobre

Le nouveau visage des
gares de la Veveyse dévoilé

À l'occasion du 20^e anniversaire du Comptoir de la Veveyse, qui s'est déroulé du mercredi 23 au dimanche 27 octobre 2019 à Châtel-St-Denis, les Transports publics fribourgeois (TPF) ont invité le public à vivre une expérience immersive au cœur de l'un de leurs plus grands projets, le « Programme Châtel-St-Denis ». Quinze mille curieux ont visité le stand n°89. Ils ont été ravis de découvrir le projet d'aménagement global, les nouvelles infrastructures ferroviaires, les aménagements connexes (commune et canton) ainsi que le projet de développement immobilier.

19 novembre

L'égalité au quotidien

Depuis de nombreuses années, l'entreprise s'engage à activement réaliser l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment dans les actions suivantes : à l'engagement, dans la classification des fonctions, dans l'aménagement des conditions de travail, lors de la détermination de la rémunération, dans le développement personnel de la collaboratrice et du collaborateur et l'accès à une nouvelle fonction lors de promotions internes. Les Transports publics fribourgeois ont profité de la Journée de l'homme du 19 novembre pour rappeler à quel point l'égalité des sexes est importante au sein de l'entreprise. Au mois de mars, une vidéo similaire avait été réalisée pour la Journée internationale des droits des femmes.

02 décembre

Baptême de la rame
Jo Siffert

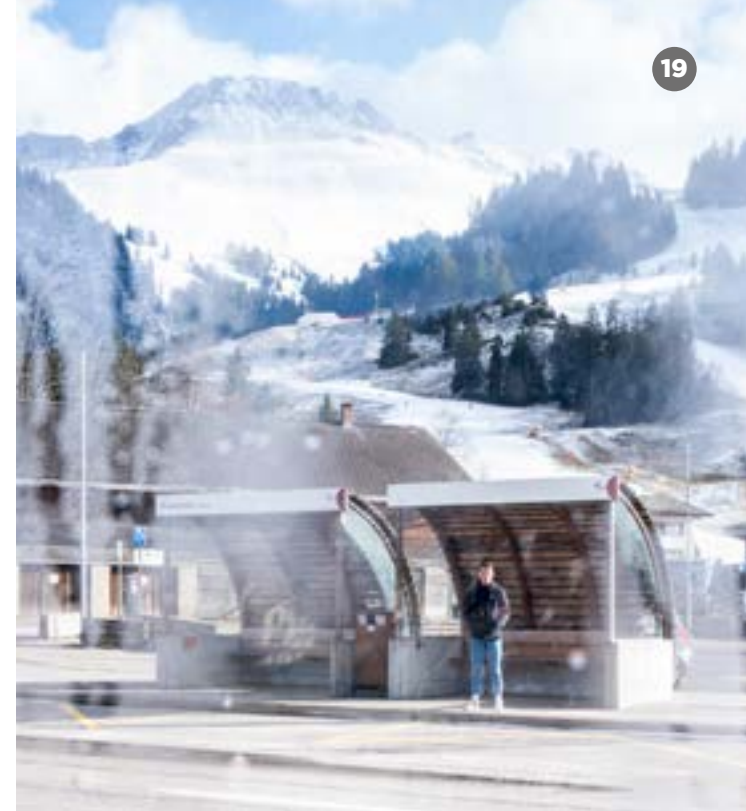
Les autorités cantonales et communales, l'Agglomération de Fribourg, les TPF et les CFF ont inauguré la nouvelle gare de Givisiez le lundi 2 décembre 2019. Pour l'occasion, une rame « FLIRT » a été baptisée « Jo Siffert », du nom de l'axe routier le plus fréquenté de Givisiez, et celui sur lequel circulent tous les bus partant/retournant au Centre de maintenance et d'exploitation des TPF.

05 décembre

En hiver, les chutes font
plus de blessés que
les accidents de la route !

En Suisse, les chutes et faux pas constituent la cause d'accident numéro un. Un quart des accidents se produisent dans les escaliers, et le risque de chute y est plus important en hiver que pendant le reste de l'année. Une campagne de prévention a été mise en place, en collaboration avec la SUVA, afin de sensibiliser les collaborateurs à ces phénomènes dangereux.

Des autocollants habillent les escaliers du Centre de maintenance et d'exploitation, ainsi que ceux des autres sites TPF, afin de rappeler aux collaborateurs de se tenir à la main courante et d'être attentifs lorsqu'ils se déplacent dans les étages. De nombreux conseils sont à disposition du personnel dans les « SAFETY POINT », ainsi que sur les écrans internes.



De plus, des vidéos pédagogiques sont diffusées dans les véhicules afin de sensibiliser les voyageurs à cette problématique.

09 décembre

Vincent Ducrot est nommé
CEO des Chemins de fer
fédéraux (CFF)

Actuel Directeur général des Transports publics fribourgeois (TPF), Vincent Ducrot a été choisi lundi 9 décembre 2019 par le Conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux (CFF) pour reprendre le poste de CEO à la suite du départ d'Andreas Meyer. Il est entré en fonction le 1^{er} avril 2020. Une Direction générale ad interim a été nommée durant le processus de nomination d'un(e) nouveau(elle) Directeur(trice) des TPF. Cette dernière devrait intervenir durant le printemps 2020.

14 décembre

Inauguration de la nouvelle
gare de Châtel-St-Denis

Les Transports publics fribourgeois (TPF) et les autorités cantonales ont inauguré la nouvelle gare de Châtel-St-Denis (FR). Le chantier, étalé sur trois ans, a représenté un investissement de l'ordre de 60 millions de francs. Important pour le district de la Veveyse, dans le sud fribourgeois, l'événement s'est tenu en présence de Vincent Ducrot, Directeur général des TPF, qui a rappelé les enjeux pour le canton. L'inauguration s'est déroulée en présence des Conseillers d'État Georges Godel, en charge de la Direction des finances (DFIN), et Jean-François Steiert, en charge de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC), ainsi que du Syndic de Châtel-St-Denis, Damien Colliard. Outre la nouvelle gare, les stations de Remaufens, Bossonnens et Palézieux (VD) ont été rénovées, voyant leurs quais allongés.



Les travaux à Châtel-St-Denis portaient sur le déplacement de la gare, la réalisation d'une nouvelle route cantonale, la revitalisation du ruisseau le Tatrelet et la création d'une voie verte. La réalisation a été gérée par les TPF, la commune et la DAEC. Il s'agit d'une pièce essentielle du développement du RER dans le sud du canton, ont rappelé les intervenants devant les officiels et la population. La nouvelle gare et la nouvelle voie de chemin de fer permettent l'introduction de la cadence à la demi-heure entre Bulle et Palézieux, avec un gain de temps de trois minutes.



15 décembre

Une nouvelle ligne urbaine:
la ligne 12
Düdingen – Bahnhof

15 décembre

TPF night en service
les veilles de jours fériés



À l'occasion du nouvel horaire, une nouvelle ligne de bus urbaine a vu le jour : la ligne 12. Elle a été introduite à Düdingen afin d'accompagner le fort développement démographique de la commune. Cette ligne relie la gare de Düdingen au centre sportif de Leimacker ainsi qu'aux quartiers de Briegli et de Zelg. Dans un premier temps, la ligne 12 aura une cadence horaire garantissant les correspondances avec la S1 Fribourg – Thun du lundi au dimanche.

Depuis le dimanche 15 décembre 2019, les lignes N13 Fribourg – Estavayer et N14 Fribourg – Gletterens forment une boucle afin d'assurer des liaisons internes dans la Broye. Désormais, les bus de nuit circulent les veilles des jours fériés (sauf le 24 décembre) : la nuit du 25 au 26 décembre, avant le Nouvel-An, la nuit du 1^{er} au 2 janvier, avant le Vendredi-Saint, avant le lundi de Pâques, avant le jeudi de l'Ascension, avant le lundi de Pentecôte et avant le 1^{er} Août.



Innovation et développement

Différents projets innovants sont actuellement en cours de développement. Les modes de traction alternatifs sont un sujet central qui nécessite de nombreuses études et réflexions afin de trouver des solutions plus écologiques, à des coûts raisonnables pour les commanditaires. Pour améliorer l'exploitation et la vitesse commerciale de nos bus, un système de priorisation dans les carrefours à feux, sans équipement à bord du véhicule, est en cours de déploiement dans le canton de Fribourg. Finalement, les TPF sont actifs et collaborent à différents échelons en matière de mobilité autonome grâce, notamment, à l'expérimentation de deux navettes automatisées à Marly et à l'adhésion au projet SmartRail 4.0.

L'image de marque

Depuis 2017, la promesse d'entreprise des Transports publics fribourgeois (TPF) a pour objectif de donner corps aux enjeux stratégiques et innovants de l'entreprise en matière de mobilité, d'infrastructure et d'immobilier. Totem identitaire de la philosophie générale de l'entreprise, cette courte phrase place le client au centre des décisions des TPF, tout en générant une identification forte à la marque et au service d'intérêt public qu'elle symbolise.

Même si cette promesse ne figure pas physiquement sur le logo des TPF, elle en transcrit verbalement la représentation pictographique et permet à la mobilité de passer du statut de stratifiée à celui de continue. D'ailleurs, l'entreprise en a fait la responsabilité de chaque collaborateur et de chaque collaboratrice.

En effet, c'est au travers d'eux que ce message circule et prend corps. Véritables ambassadeurs, ces hommes et ces femmes sont au contact quotidien des clients et participent à façonner l'image de l'entreprise. Celle d'une entreprise forte, bâtie sur de solides fondations, tournée vers l'avenir, et en constante mutation afin de permettre à chacun, chaque jour, des déplacements sûrs, rapides et compétitifs.



Évaluation des risques

La mise en œuvre de la politique des risques se poursuit avec un suivi des risques dynamique et transparent. Le recensement des nouveaux risques département par département et une mise en commun au sein des Directions des sociétés permettent d'apporter une vision d'ensemble aux Directions, au comité d'audit et de risques, ainsi qu'au Conseil d'administration.

Les risk-owners (propriétaires de risques) prennent pleinement en main leurs risques et pilotent les mesures visant à réduire leurs impacts. Le suivi de ces mesures est intégré dans le logiciel dédié et s'effectue en continu.

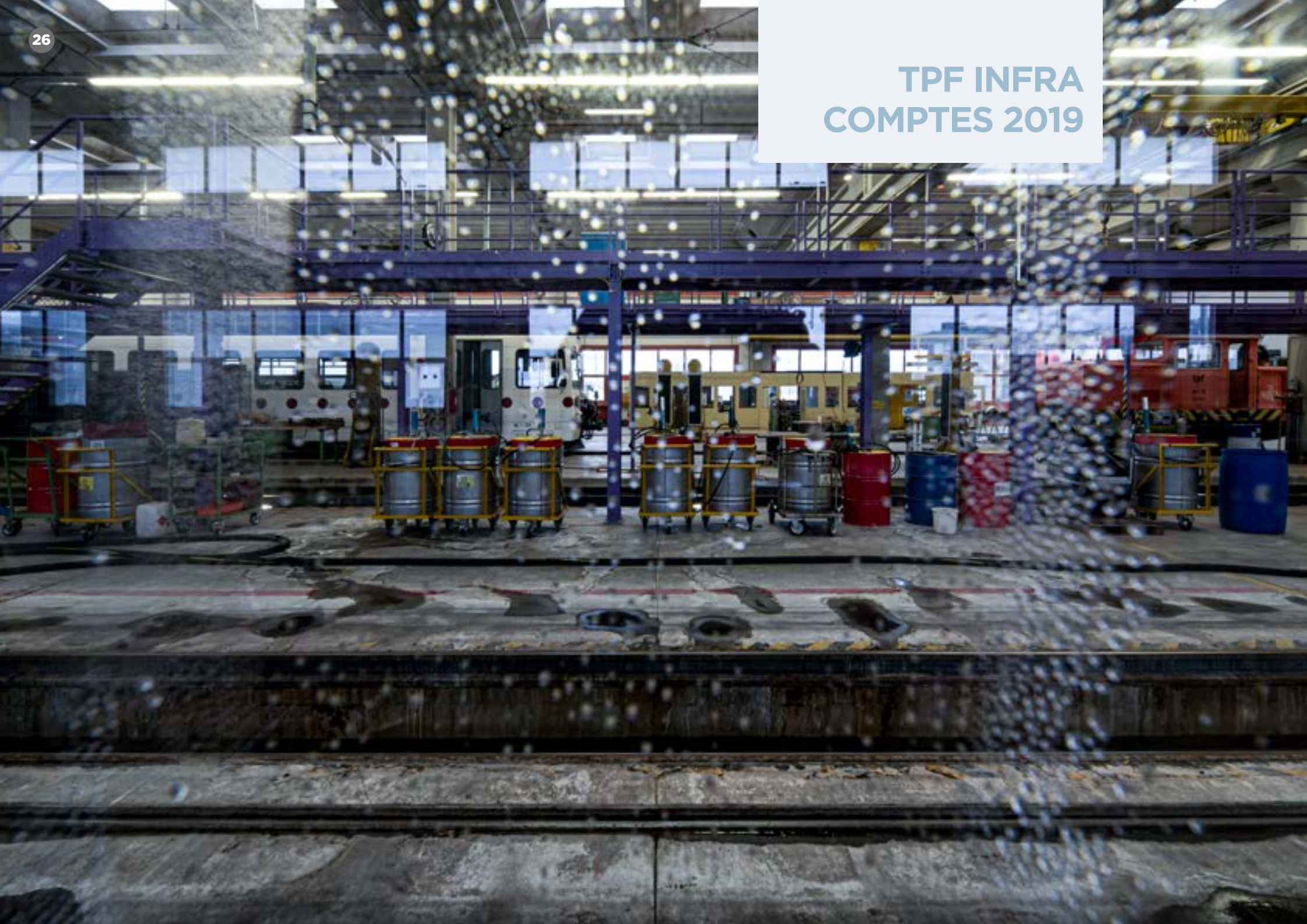
Les risques ont été répertoriés et évalués en collaboration avec chaque Responsable de département des quatre sociétés du Groupe. Le suivi des risques est assuré par le risk-owner, et le controlling par le Chef du service Qualité, risques, sécurité et sûreté. Aucun risque inacceptable ne demeure dans les activités TPF. Lors de sa séance du 5 décembre 2019, le Conseil d'administration a confirmé la politique et approuvé la liste des dix risques les plus importants. Un comité d'audit et de risques du Conseil d'administration a été créé pour apporter un pilotage moderne et plus fin dans la gestion des risques. Il a siégé le 27 novembre 2019 afin de prendre connaissance de l'ensemble du portefeuille des risques.



Le Conseil d'administration

De gauche à droite : Jacques Bourgeois, Martin Tschopp, Alain Barbey, Katharina Thalmann-Bolz, Pierre-Olivier Nobs, Georges Godel (Président), Vincent Ducrot (Directeur général), Nadine Gobet (Vice-Présidente), Luca Buffolo, Daniel Hofstetter (Directeur général adjoint), Serge Collaud (Secrétaire du CA), Michel Nicolet (Secrétaire général). Manque sur photo : Laurent Dietrich

TPF INFRA COMPTES 2019



BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

En milliers de CHF

ACTIF	Notes	31.12.19	31.12.18	PASSIF	Notes	31.12.19	31.12.18
ACTIFS CIRCULANTS				DETTES A COURT TERME			
Liquidités		17 285	8 332	Dettes résultant de livraisons et de prestations	7	13 523	8 025
Créances résultant de livraisons et prestations	1	3 115	4 051	Autres dettes à court terme	8	11	8
Autres créances à court terme	2	3 629	2 256	Provisions à court terme	9	797	757
Stocks	3	1 473	1 658	Comptes de régularisation passif		59	45
Comptes de régularisation actif	4	55	168			14 391	8 835
		25 556	16 466				
ACTIFS IMMOBILISES				DETTES A LONG TERME			
Immobilisations corporelles	5	327 688	262 133	Autres dettes à long terme	10	275 715	206 979
Immobilisations incorporelles	6	8 738	9 357			275 715	206 979
Immobilisations financières		15	6				
		336 442	271 497				
TOTAL DE L'ACTIF				FONDS PROPRES			
		361 998	287 963	Capital-actions		68 730	68 730
				Réserves provenant de bénéfices cumulés		3 419	1 237
				Résultat de l'exercice		-256	2 182
						71 893	72 149
				TOTAL DU PASSIF			
						361 998	287 963

ATTENTION

Les valeurs ayant été arrondies en milliers de francs, les additions littérales des chiffres présentés peuvent varier d'une ou deux unités.

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2019

En milliers de CHF

CHIFFRE D'AFFAIRES VENTES ET PRESTATIONS	Notes	2019	2018
Indemnités / Subventions	11	17 474	17 694
Produits de locations de sillons		4 885	4 754
Produits des biens loués		423	424
Autres ventes et prestations de services		174	210
Prestations propres		9 315	9 803
Pertes sur clients, variation du ducroire		-38	0
Variation des stocks		6	98
		32 240	32 984

AUTRES PRODUITS

Produits accessoires		40	40
Produits travaux divers facturés à tiers		340	617
		380	657

CHARGES DE MATIERES, MARCHANDISES ET PRESTATIONS DE TIERS

Charges de mat. ateliers, véhicules & installations		-420	-362
Prestations / Travaux de tiers		-188	-69
Charges d'énergie pour l'exploitation		-1 128	-1 141
Charges des sociétés interco groupe TPF		-3 507	-3 650
Escomptes obtenus		1	5
		-5 242	-5 218

CHARGES DU PERSONNEL

Salaires		-11 188	-10 461
Prest. reçues des assurances du personnel		344	97
Allocations, gratifications et indemnités		-752	-679
Prestations complémentaires		0	-12
Charges sociales		-2 146	-2 082
Autres charges du personnel		-202	-182
Frais de recrutement		-3	-1
		-13 946	-13 320

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION, AMORTISSEMENTS ET CORR. VAL. IMMO

	Notes	2019	2018
Charges de locaux		-129	-159
Entretien, réparation et rempl. inst. servant à l'exploit.		-2 319	-1 604
Charges de véhicules et de transport		-214	-154
Location de véhicules		-14	0
Assurances-choses, droits, taxes, autorisations		-843	-863
Charges d'énergie et évacuations déchets		-224	-236
Charges d'administration		-265	-193
Charges d'informatique		-8	-6
Amortissements et ajustements de valeur		-9 388	-7 972
Résultat sur ventes d'actifs immobilisés		26	23
Charges pour travaux divers à facturer		-320	-447
Autres charges d'exploitation		-119	-1 449
		-13 816	-13 058

RESULTAT D'EXPLOITATION

-384 **2 045**

RESULTAT FINANCIER

Frais bancaires & taxes		-1	-1
Produits financiers		2	1
Résultat des changes		2	0
		3	0

RESULTAT ORDINAIRE

-381 **2 045**

Charges extra. & hors exploitation	12	-45	-10
Produits extra. & hors exploitation	13	170	147
		124	137

RESULTAT AVANT IMPOT

-256 **2 182**

Impôts		0	0
--------	--	---	---

RESULTAT DE L'EXERCICE

-256 **2 182**

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers de CHF

	2019	2018
Résultat de l'année	-256	2 182
Amortissements de l'actif immobilisé	9 012	7 531
Amortissements additionnels	462	272
Correction des amortissements des pièces d'échange	-85	168
Pertes sur dépréciation d'actifs	119	-49
Bénéfice provenant de la vente d'actifs immobilisés	-26	-26
Diminution/(augmentation) des créances résultant de livraisons et prestations	937	-1 391
(Augmentation) des autres créances à court terme	-1 373	-719
Diminution/(augmentation) des stocks	186	-170
Diminution/(augmentation) des comptes de régularisation actif	114	-66
Augmentation/(diminution) des dettes résultant de livraisons et de prestations	5 498	-3 972
Augmentation/(diminution) des autres dettes à court terme	4	-47
Augmentation des provisions à court terme	40	41
Augmentation/(diminution) des comptes de régularisation passif	14	-153
Entrée de liquidités provenant de l'activité d'exploitation	14 644	3 606
Versement pour investissements (achat) d'immobilisations corporelles	-76 078	-62 243
Paiements provenant de désinvestissements (vente) d'immobilisations corporelles	1 934	5 685
Versement pour investissements (achat) d'immobilisations incorporelles	-274	-822
Versement pour investissements (achat) d'immobilisations financières	-9	-5
(Sortie) de liquidités provenant de l'activité d'investissement	-74 427	-57 386
Augmentation des autres dettes à long terme	68 736	44 462
Entrée de fonds provenant de l'activité de financement	68 736	44 462
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES	8 953	-9 318

	2019	2018
Justification:		
Etat des liquidités au 1 ^{er} janvier (dont 6'963 sur le compte réservé pour les investissements)	8 332	17 651
Etat des liquidités au 31 décembre (dont 16'216 sur le compte réservé pour les investissements)	17 285	8 332
VARIATION DES LIQUIDITES	8 953	-9 318

VARIATION DES FONDS PROPRES

En milliers de CHF

	Capital-actions	Propres actions	Réserves provenant de bénéfices cumulés	Total fonds propres
ETAT AU 31.12.17	68 730	0	1 237	69 967
Bénéfice annuel			2 182	2 182
Dissolution de réserves				0
Distribution de dividendes				0
Augmentation de capital				0
Intérêts contrib. publiques art. 51 et 48f LCdF				0
Goodwill				0
Transactions avec propres actions				0
Ecart de conversion				0
ETAT AU 31.12.18	68 730	0	3 419	72 149
Perte annuelle			-256	-256
Dissolution de réserves				0
Distribution de dividendes				0
Augmentation de capital				0
Intérêts contrib. publiques art. 56 LCdF				0
Goodwill				0
Transactions avec propres actions				0
Ecart de conversion				0
ETAT AU 31.12.19	68 730	0	3 163	71 893

Le capital-actions est constitué de 68'730'000 actions nominatives de CHF 1.-.

ACTIONNAIRES	2019	DETAIL DES RESERVES	31.12.19	31.12.18
Confédération	66,5%	Réserves 1ers transferts CO - Swiss GAAP RPC	284	284
Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA	33,5%	Réserves légales issues du bénéfice	15	15
		Réserves légales issues du capital	0	0
		P & P rep. art. 67 LCdF - Ch. fer Infra	3 120	938
		Résultat reporté	0	0
		Résultat de l'exercice	-256	2 182
		TOTAL	3 163	3 419

Principes régissant l'établissement des comptes annuels

Les comptes sont préparés en conformité des dispositions du Code des obligations (CO) et établis selon les recommandations Swiss GAAP RPC. Le plan comptable suisse PME est en vigueur. De plus, les comptes ont été établis conformément aux dispositions légales spécifiques, notamment la loi sur les chemins de fer (LCdF) et la nouvelle ordonnance sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC).

Les états financiers sont établis selon les règles de la comptabilité au coût d'acquisition ou de revient, compte tenu de corrections de valeurs déterminées selon les critères propres à chaque catégorie d'actifs.

LES PRINCIPES COMPTABLES SUIVANTS SONT APPLIQUES:

Créances

Les créances sont portées au bilan pour leur valeur nominale. Pour les risques de perte, les corrections de valeurs nécessaires sont déterminées selon les critères économiques et sont portées en diminution de l'actif.

Stocks

Les stocks sont subdivisés en pièces de consommation courante, d'échange, de réserve ou provenant d'une propre fabrication. Les pièces de consommation courante sont valorisées sur les prix moyens d'achat. Les pièces d'échange sont valorisées sur la base du prix de remise en état et les pièces provenant de la propre fabrication au prix de revient. Ces pièces subissent un amortissement de 50% s'il n'y a pas de mouvement de stock en 5 ans. Les pièces de réserve se réfèrent à des objets respectivement à des séries de véhicules. Il s'agit des pièces qui ne peuvent plus être obtenues comme pièces de rechange. Un amortissement de 10% est appliqué annuellement.

Immobilisations

Dès le 01.01.2017, l'indemnité pour les amortissements ordinaires planifiés versée par la Confédération est égalisée avec les amortissements réels, le solde positif ou négatif est comptabilisé contre les contributions d'investissements.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties sur des durées conformes aux usages propres à leur domaine d'activité et en accord avec les directives de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises de transports concessionnaires, soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général:

Terrains non bâtis	0
Biens fonds	0
Parcours	de 1.5% à 3%
Bâtiments, quais	de 2% à 12.5%
Installations	de 3% à 10%
Véhicules ferroviaires	de 4% à 12.5%
Véhicules routiers	de 6% à 20%
Biens meubles	de 8% à 20%

Les marges d'amortissements ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie. Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc).

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les indemnités (dédommagements portés à l'actif - biens fonds) et les logiciels informatiques. Les amortissements appliqués sont respectivement de 2% et de 20%.

Autres dettes à long terme

Il s'agit des contributions d'investissements octroyées par la Confédération et les cantons conformément à l'Ordonnance sur les indemnités, les prêts et les aides financières selon la loi sur les chemins de fer (LCdF) et la loi sur le transport de voyageurs (LTV). Ces emprunts ne portent pas intérêt. Ces contributions sont conditionnellement remboursables.

Le remboursement des contributions conditionnellement remboursables est décidé le cas échéant par les pouvoirs publics en fonction des possibilités des sociétés concernées (aucun remboursement n'est en cours actuellement).

Provisions

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques. Une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Les provisions dites à court terme ont une durée allant jusqu'à 12 mois puis elles deviennent des provisions à long terme.

Engagements de prévoyance

La prévoyance professionnelle des employés du groupe est assurée par Copré - Collective de Prévoyance. Le taux de couverture au 31.12.2019 est supérieur à 100%. Le plan de prévoyance est régi selon le principe de la primauté des cotisations.

Propres prestations

Une partie du compte de produits «propres prestations» qui se trouve au compte de résultat est activé sur les différents types d'immobilisations corporelles ou incorporelles. Il s'agit principalement d'heures, de kilomètres et de m² qui sont valorisés au coût de production et sont imputés sur les diverses phases de projets du groupe TPF.

Opérations hors bilan

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan sont évalués et publiés à chaque clôture du bilan. Une provision est constituée lorsque des engagements conditionnels et d'autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan entraînent une sortie de fonds sans apport de fonds utilisable et que cette sortie de fonds est probable et estimable.

Facturation des sillons par TPF INFRA à TPF TRAFIC

Dès 2018, la facturation des sillons par TPF INFRA à TPF TRAFIC se fait en frais primaires via la facturation et non plus via les prestations internes. Elle est désormais comptabilisée dans les Charges de mat. ateliers, véhicules & installations et non plus dans les Charges des sociétés interco groupe TPF.

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

1 CREANCES RESULTANT DE LIVRAISONS ET DES PRESTATIONS	31.12.19	31.12.18
Créances envers des clients tiers	662	2 335
Créances envers les entités associées	2 491	1 716
Ducroire	-38	0
TOTAL	3 115	4 051
2 AUTRES CREANCES A COURT TERME	31.12.19	31.12.18
Autres créances envers des entités associées	63	38
Créances fiscales et droits de douane	3 550	2 099
Autres créances	16	119
TOTAL	3 629	2 256
3 STOCKS	31.12.19	31.12.18
Approvisionnements ateliers / Energie et matières consommation	1 425	1 624
Stock mazout / huile de chauffage	48	45
Correction de valeur	0	-11
TOTAL	1 473	1 658
4 COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	31.12.19	31.12.18
Actifs transitoires	55	168
TOTAL	55	168

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (partie 1/2)	Terrains non bâties	Biens fonds	Parcours	Bâtiments Quais	Installations	Véhicules Biens meubles	Immobilis. corporelles en cours de construction	Autres immobilis. corporelles	Total
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.17	0	5 529	134 080	20 291	84 056	11 252	52 069	37	307 315
Entrées							62 227	16	62 243
Sorties		3	-313	-109	-1 150	-268	-5 685		-7 527
Reclassifications		250	10 653	3 737	3 469	452	-18 559		0
Reclassifications RPC			-14 286	3 512	11 074	-300			0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.18	0	5 776	130 132	27 431	97 450	11 136	90 052	53	362 030
CORR. DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.17	0	-11	-42 579	-9 028	-38 125	-4 496	0	-30	-94 270
Amortissements planifiés			-2 711	-384	-3 472	-545		-1	-7 114
Dépréciations d'actifs			-240	-39	-48	-1			-328
Sorties			271	105	1 136	249			1 761
Reclassifications									0
Reclassifications RPC			5 589	-109	-5 461	34			52
CORR. DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.18	0	-11	-39 670	-9 456	-45 968	-4 759	0	-31	-99 896
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.17	0	5 518	91 500	11 263	45 931	6 756	52 069	7	213 045
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.18	0	5 765	90 462	17 975	51 481	6 377	90 052	22	262 134

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (partie 2/2)	Terrains non bâti	Biens fonds	Parcours	Bâtiments Quais	Installations	Véhicules Biens meubles	Immobilis. corporelles en cours de construction	Autres immobilis. corporelles	Total
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.18	0	5 776	130 132	27 431	97 450	11 136	90 052	53	362 030
Entrées							76 070	4	76 074
Sorties		0	-82	-121	-1 000	-227	-1 934	-6	-3 370
Reclassifications		1 441	25 598	7 916	25 664	1 057	-61 675		0
Reclassifications RPC			-1 530	2 130	-330	-270			0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.19	0	7 217	154 118	37 356	121 784	11 696	102 512	51	434 733
CORR. DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.18	0	-11	-39 670	-9 456	-45 968	-4 759	0	-31	-99 896
Amortissements planifiés			-3 353	-497	-4 141	-540		2	-8 531
Dépréciations d'actifs			0		0				0
Sorties			72	86	959	216			1 333
Reclassifications									0
Reclassifications RPC			120	-85	-31	44			48
CORR. DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.19	0	-11	-42 830	-9 953	-49 182	-5 038	0	-29	-107 045
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.18	0	5 765	90 462	17 975	51 481	6 377	90 052	22	262 134
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.19	0	7 206	111 287	27 402	72 602	6 657	102 512	22	327 688

Les reclassifications RPC concernent l'harmonisation des immobilisations effectuée en 2018 et 2019 selon la RPC 18.

Les dépréciations d'actifs correspondent aux contributions allouées aux projets d'investissements, amorties au moment de l'activation, ou à la reprise d'actifs immobilisés déjà amortis.

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Indemnités / Participations	Logiciels informatiques	Total
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.17	11 734	1 265	12 998
Entrées	72	751	822
Sorties		-313	-313
Reclassifications			0
Reclassifications RPC			0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.18	11 805	1 702	13 507
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.17	-3 210	-825	-4 035
Amortissements planifiés	-218	-210	-428
Dépréciations d'actifs			0
Sorties		313	313
Reclassifications			0
Reclassifications RPC			0
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.18	-3 428	-721	-4 150
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.17	8 523	440	8 963
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.18	8 376	981	9 357
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.18	11 805	1 702	13 507
Entrées	115	159	274
Sorties	-570	-7	-577
Reclassifications			0
Reclassifications RPC			0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.19	11 349	1 855	13 204
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.18	-3 428	-721	-4 150
Amortissements planifiés	-216	-264	-480
Dépréciations d'actifs			0
Sorties	157	7	164
Reclassifications			0
Reclassifications RPC			0
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULEES AU 31.12.19	-3 487	-978	-4 466
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.18	8 376	981	9 357
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.19	7 862	876	8 738

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

7 DETTES RESULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS

	31.12.19	31.12.18
Dettes envers des tiers	9 452	4 215
Dettes envers des entités associées	4 071	3 810
TOTAL	13 523	8 025

8 AUTRES DETTES A COURT TERME

	31.12.19	31.12.18
Autres dettes envers des tiers	11	8
TOTAL	11	8

9 PROVISIONS

	Autres	Total
PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.17	715	715
Constitution	66	66
Utilisation		0
Dissolution	-25	-25
PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.18	756	756
PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.18	756	756
Constitution	66	66
Utilisation		0
Dissolution	-25	-25
PROVISIONS A COURT TERME AU 31.12.19	797	797

Les autres provisions se composent essentiellement des provisions pour vacances et heures supplémentaires.

DETAILS DES NOTES

En milliers de CHF

10 AUTRES DETTES A LONG TERME	31.12.19	31.12.18
Autres dettes envers cantons / Confédération	275 715	206 979
TOTAL	275 715	206 979

Les autres dettes envers les cantons et la Confédération représentent des subventions conditionnellement remboursables.

11 INDEMNITES/SUBVENTIONS	2019	2018
Indemnité d'exploitation Confédération	7 937	8 386
Indemnité d'amortissement Confédération	9 537	9 308
TOTAL	17 474	17 694

12 CHARGES EXTRA. & HORS EXPLOITATION	2019	2018
Charges concernant des exercices précédents	-45	0
Solde à payer suite au contrôle TVA 2013 à 2016	0	-10
TOTAL	-45	-10

13 PRODUITS EXTRA. & HORS EXPLOITATION	2019	2018
Note de crédit prestations 2018 annulée en 2019	157	0
Produits concernant des exercices précédents	13	1
Ristourne gare communes 2017	0	146
TOTAL	170	147

AUTRES INFORMATIONS

En CHF

14 COMPTES D'INVESTISSEMENTS D'INFRASTRUCTURE

	31.12.19	31.12.18
Valeur comptables investissements d'infrastructure (détail voir notes 5 & 6)	233 892	181 418

15 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA DATE DU BILAN

La propagation du coronavirus dans le monde constitue un événement postérieur à l'arrêté des comptes 2019 qui ne nécessite pas une modification des états financiers présentés. La pandémie COVID-19 qui a touché la Suisse début mars a amené le gouvernement suisse à prendre des mesures de lutte drastiques. Ces mesures ont provoqué une baisse importante et même l'arrêt de certaines de nos activités. La durée et les effets de cette pandémie ne sont pas encore connus au moment de la rédaction de ce rapport; dès lors nous ne sommes pas en mesure d'en estimer l'impact chiffré. Toutes les mesures nécessaires sont mises en œuvre afin de garantir l'exploitation et la pérennité de la société (chômage partiel, réduction des dépenses, etc.). L'entreprise est confiante de surmonter les difficultés financières occasionnées par cette pandémie car les indemnités de l'exercice 2020, qui couvrent une part importante des dépenses, seront assurées par les commanditaires de manière à garantir les prestations de service public réalisées par la société. La perte potentielle sera couverte par les réserves dont dispose la société, sans remettre en cause la continuité de l'exploitation.

16 APPROBATION DES COMPTES PAR L'OFT

En raison de l'adaptation du système de surveillance des subventions des transports publics, l'OFT renonce à approuver les comptes annuels, mais examine les comptes approuvés.

17 APPROBATION DES COMPTES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Par sa séance du 07.05.2020, le Conseil d'administration entérine les comptes 2019.

18 APPROBATION DU PRÊT CONDITIONNELLEMENT REMBOURSABLE

Une différence de CHF 1'444'182.94 entre la confirmation du solde du prêt auprès de la Confédération et notre comptabilité a été constaté après le bouclage des comptes annuels 2019. En effet les subventions de tiers et le bénéfice en cas d'aliénation d'actifs immobilisés doivent être comptabilisés contre les indemnités d'amortissements. En accord avec l'OFT, la correction dans nos comptes sera effectuée dans la période comptable de janvier 2020.

PROPOSITION DE L'EMPLOI DU RESULTAT

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale l'emploi suivant:

En CHF

PERTE DE L'EXERCICE	-256 409
Report des résultats reportés de l'exercice précédent	3 120 336
Utilisation de la réserve selon art. 67 LCdF	256 409
RESULTATS REPORTES A NOUVEAU	2 863 927

**A l'Assemblée générale de
Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA, Givisiez**

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 27 à 40) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note 15 de l'annexe aux comptes consacrée aux "Evénements importants survenus après la date du bilan" qui décrit les conséquences du coronavirus. Notre opinion n'est pas modifiée par ce sujet.

Autres points

Les comptes annuels de Transports publics fribourgeois Infrastructure (TPF INFRA) SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été audités par un autre organe de révision. Dans son rapport du 24 avril 2019, celui-ci a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes annuels.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

MAZARS SA

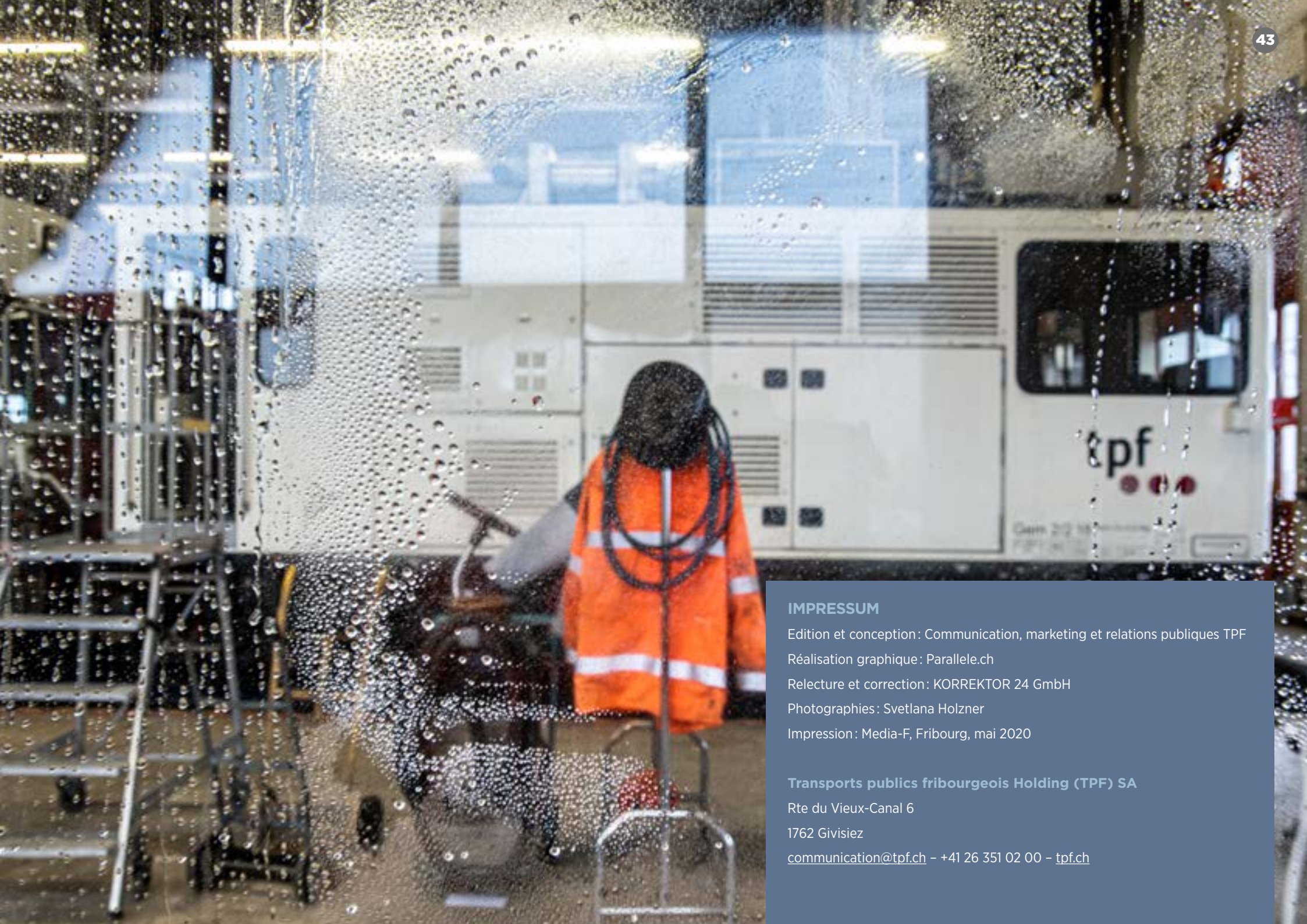
A blue ink signature of Pierre-Alain Coquoz.

Pierre-Alain Coquoz
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

A blue ink signature of Joël Schneuwly.

Joël Schneuwly
Expert-réviseur agréé

Fribourg, le 7 mai 2020



IMPRESSUM

Edition et conception : Communication, marketing et relations publiques TPF

Réalisation graphique : Parallele.ch

Relecture et correction : KORREKTOR 24 GmbH

Photographies : Svetlana Holzner

Impression : Media-F, Fribourg, mai 2020

Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA

Rte du Vieux-Canal 6

1762 Givisiez

communication@tpf.ch - +41 26 351 02 00 - tpf.ch

« NOUS BÂTISSONS VOTRE MOBILITÉ »